

Département du CALVADOS
 Arrondissement de CAEN
 Canton CAEN 1
 Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 10/10/2023	L'an deux mille vingt trois Le 16 octobre à 20 h 00
DATE D'AFFICHAGE 10/10/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 26 OCT. 2023	Présents : Mme Donatin, Maire, Mmes Brioul, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES	Mmes Grenèche, Héroult, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmorteux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
EN EXERCICE : 27	Absents excusés :
PRÉSENTS : 23	M. Gué donne pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou Mme Delbecque donne pouvoir à Mme Vandercamère-Desmorteux
VOTANTS : 26	M. Bouchard donne pouvoir à M. Le Rétif Mme Quesnel
	Secrétaire : Mme Le Déroff

OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Monsieur Deloget, conseiller délégué à la vie associative, indique que la Commission Culture/Animation/Vie associative réunie le 7 septembre 2023 propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs des locations de salles communales au regard de l'indice au 15 septembre 2023 des prix à la consommation (indice IPC), soit +4,9%.

Les tarifs proposés s'appliquant à compter du 17 octobre 2023 sont les suivants :

		PROPOSITION DE TARIF Au 17 octobre 2023	
SALLE DES TROIS ORMES		Caution salle : 1 000 €	
location sans vaisselle		<i>location</i>	<i>arrhes</i>
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	564 €	170 €
	2nd location	719 €	170 €
Associations Verson (week-end) ²	1ère	124 €	124 €
	suivante	308 €	124 €
Personnel municipal (week-end) ¹		564 €	170 €
Non Versonnais (week-end) (<i>associations, particuliers, entreprises...</i>)		1 043 €	250 €
Location en semaine (1 jour)		705 €	250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1ère	564 €	170 €
	2ème	442 €	170 €
Location équipements numériques en option (prix et caution par équipement)		50 €	Caution 1500 euros
Pénalité pour ménage non fait (coût par zone) (cuisine- bar, sanitaires, salle, scène et loges, vestiaires...)		100 €	

SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS		Caution : 500 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	342 €	120 €
	2nd location	426 €	120 €
Associations Verson (week-end) ²		83 €	83 €
Personnel municipal (week-end)		342 €	120 €
Non Versonnais (week-end)		506 €	160 €
Location en semaine (1 jour)	1er jour	142 €	142 €
	suivants et/ou 1/2 journée	71 €	71 €
Vin d'honneur (samedi)		200 €	110 €
Pénalité pour ménage non fait		100 €	

1 : tarif "associations Verson" si mariage, PACS du personnel versonnais (124€)

2 : location avec vaisselle (couvert de base) pour les associations versonnaises ; 1 week-end gratuit par an (hors repas et/ou utilisation de la cuisine)

LES ATELIERS DE L'ODON		TARIF LOCATION au 17 octobre 2023	
Salle Multi-activités (80 personnes- repas)		Caution : 1 000 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (week-end)	1ère location	453 €	170 €
	2nd location	573 €	170 €
VERSONNAIS (en semaine)	1 jour	197 €	197 €
	inhumation 1/2 journée	99 €	99 €
Associations Verson (week-end)	1ère location	103 €	103 €
	suivante	248 €	103 €
Personnel municipal (week-end)		453 €	170 €
Non Versonnais (particulier, entreprise, collectivité...)	week-end	774 €	250 €
	1 jour en semaine	453 €	250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1ère location	453 €	170 €
	suivantes	352 €	170 €
Pénalité pour ménage non fait (coût par zone) (cuisine- bar, entrée, sanitaires, salle, scène et loges, vestiaires...)		100 €	
Salle de Convivialité (40 personnes sans repas)		Caution : 300 €	
location sans vaisselle		location	arrhes
VERSONNAIS (entrep. / privé) : pot, réunion...	1 jour	99 €	99 €
	1/2 journée (ex : inhumation)	55 €	55 €
Non Versonnais : entrep. / asso. / collectivité...	1 jour	169 €	94 €
	1/2 journée	94 €	94 €
Pénalité pour ménage non fait		100 €	

Vus les articles L2122-21 et L2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Culture, animation et vie associative réunie en date du 7 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter les tarifs revalorisés des locations de la salle des trois ormes, la salle des anciens combattants et les salles aux Ateliers de l'Odon tels que présentés ci-dessus à compter du 17 octobre 2023,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Maire,

Nathalie DONATIN *Pour Madame la Maire*

